

# COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

---

## DÉLIBÉRATION N° CB 18-06 DU 21 JUIN 2018

### relative à l'élection du président de la commission relative au littoral et au milieu marin

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article L213-8 du code de l'environnement,

Vu l'article D213.22 du code de l'environnement,

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 17-15 du 6 décembre 2017,

Vu le dossier de la réunion du comité de bassin du 21 juin 2018.

### DÉLIBÈRE

#### Article unique

Est élu président de la commission relative au littoral et au milieu marin :

M. Pierre VOGT

La Secrétaire  
du comité de bassin



Patricia BLANC

Le Président  
du comité de bassin



François SAUVADET